

HABILITATION ELECTRIQUE

Exécutant H0(v)B0

Opérations d'ordre non électrique dans un environnement qui présente des risques électriques

Formation initiale

Durée : 1 journée -7 heures

Formation présentielle

Public : Toute personne devant réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones qui présentent des risques électriques

Objectifs : A l'issue de la formation le participant doit :
Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique.
Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre.
Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernées, ou dans leur environnement.
Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
Etre informé(e) de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Pré-requis : Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent pouvoir comprendre les instructions de sécurité.

Niveau de qualification : H0B0

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Possibilité de validation partielle : Non

Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles.

Modalités d'évaluation des acquis :

Epreuve théorique finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs.
Ce questionnaire comprend environ une 30ème de questions à choix multiple (QCM).
L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses.

Epreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.
Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

Moyens pédagogiques et techniques : Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique sur site client) ou malette pédagogique pour les sessions interentreprises.

Support pédagogique : Mémo format illustré

Animateur : Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510

Documents délivrés à l'employeur : Avis et titre pré-rédigé. Attestation de formation

Validité du titre : La validité recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans

PROGRAMME

Ce programme comprend conformément à la norme NFC 18-510, une partie Théorique et une partie PRATIQUE

La réglementation en matière d'électricité

- Notions sur les grandeurs de base
Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc
- Les dangers de l'électricité
Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les zones à risques
Donner les noms et les limites des différents domaines de tension :
Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
Citer les zones d'environnement et donner leurs limites :
Identifier les limites et les zones d'environnement
- Les niveaux d'habilitation
Décrire le principe d'une habilitation
Donner la définition des symboles d'habilitation : Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Moyens de protection / utilisation des matériels de sécurité
Lister les prescriptions associées aux zones de travail
Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés :
Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre 0 (autorisation et interdits, Zone de travail, etc)

Evaluation des savoirs faire

- Repérer la zone de travail qui lui a été définie ainsi que les repérages et les signalisations associés
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Appliquer les prescriptions
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique